

# **DEUG - Sciences et techniques des activités physiques et sportives (mention nationale)**

## **Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation**

### **1. Référentiel d'activités**

Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public

### **2. Référentiel de compétences**

Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public :

- Organiser une séance d'Activité Physique et/ou Sportive en fonction d'un public et d'un objectif
- Mettre en œuvre l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive
- Mobiliser une expérience approfondie de la pratique des Activités Physiques Sportives et Artistiques pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants
- Assurer la sécurité des publics pratiquants
- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif et conseiller les pratiquants

### **3. Référentiel d'évaluation**

Le diplôme d'études universitaires générales (DEUG) constitue un diplôme intermédiaire de la licence et permet l'acquisition de 120 ECTS.

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.